

Le Comité régional organise une formation **de Juges de Gymnastique masculine – mouvements imposés 6 agrès**

Organisateur	Comité Régional Bourgogne – Franche-Comté
Public concerné	Juges à partir de 14 ans révolus – ouvert aux animateurs de gymnastique masculine Obligation d'être licencié au moment de l'inscription
Contenu	Programme fédéral imposés du 1 ^{er} au 5 ^{eme} degrés– théorie et pratique sur vidéo Recyclage 6 agrès Préparation Examen écrit D1,D2 passage en fin de session Formation Obligatoire pour les juges qui noteront les compétitions 2022
Organisation du stage	Les groupes seront constitués en début de stage
Lieu, dates et horaires	Lieu : 22 bis rue de Champagne à 25400 AUDINCOURT – Plan accès Date : dimanche 9 janvier 2022 Accueil : 8 h 30 Début : 9 h 00 : – Fin : 17 h 00
Conditions de repas et d'hébergement	Repas pris sur place (compris dans le prix)
Amener	<ul style="list-style-type: none"> • Programme fédéral 2022, programme régional 2022 • De quoi prendre des notes • Pass sanitaire + masque obligatoire
Contact le jour du stage	Thomas Schrepf : 06 09 57 78 27
Renseignements complémentaires	En raison de la crise sanitaire présente, ce stage peut être décalé au dimanche 6 février 2022 à Besançon, centre diocésain
Inscription	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite d'inscription : 30 Décembre 2021 • Date limite de retour des autorisations et de règlement : 30 décembre 2021 • Nombre minimum d'inscriptions : 7 • Nombre maximum d'inscriptions : 50 • Prix : 25 €/personne, à la charge de l'association <p>Paiement par virement - Code à indiquer avec le paiement par virement : GM-JUGES-09/01/2022 Aucune inscription n'est prise en compte sans règlement. Inscription directement sur le site internet (pour les associations de Bourgogne-Franche-Comté)* Pour renvoyer la fiche d'inscription par courriel ou pour toute demande d'information concernant les stages : stages@fscf-bfc.fr</p>
Autorisation parentale	A joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e). Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et envoyée au siège. Elle est <u>préremplie si inscription depuis le site internet</u>. – <u>Autorisation vierge</u>
	<ul style="list-style-type: none"> • * Pour toute inscription par internet un accusé de réception est envoyé directement (après la saisie si inscription papier) aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). • * <u>Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet</u> • Le stage terminé,, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.

Marc LÉCHENNE
Président du Comité Régional

MOUGEOT Lionel
CHATAGNIER Pierre
Responsables de la commission